

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom
Prénom
Fonction
Cabinet/ Organisme
Barreau
Adresse
.....
Téléphone
Télécopie
E-mail

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale (**impératif**)

Assujéti à la TVA en tant que personne physique :

Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

LU _ _ _ _ _ (8 chiffres)

Assujéti à la TVA en tant que personne morale :

Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)



Non Assujéti à la TVA

Entretiens Européens

« LE DROIT EUROPÉEN DE LA CONSOMMATION »

Vendredi 23 mars 2012

Participation aux frais par personne : 200 euros TTC**

Avocat-stagiaire : 150 euros TTC**

Elève-avocat : 115 euros TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu.

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Manifestations à venir

vendredi 13 avril : le droit européen de la famille

vendredi 15 juin : Le droit social européen

vendredi 28 septembre : Les réformes issues du Traité de Lisbonne : impact sur la pratique des avocats

vendredi 26 octobre : Le droit européen de l'immigration

décembre 2012 : Les derniers développements du droit européen de la concurrence



Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : 0032 2 230 83 31 - Fax : 0032 2 230 62 77
valerie.haupt@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

LE DROIT EUROPÉEN DE LA CONSOMMATION

VENDREDI 23 MARS 2012



DÉLÉGATION DES BARREAUX DE FRANCE

Le droit européen de la consommation

ENTRETIENS EUROPÉENS À BRUXELLES
Vendredi 23 mars 2012



Inscriptions et informations

Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles

E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
Site : www.dbfbruxelles.eu



DBF
Bruxelles
Délégation des Barreaux de France

VENDREDI 23 MARS 2012

« ENTRETIENS EUROPÉENS » LE DROIT EUROPÉEN DE LA CONSOMMATION

DBF
Bruxelles
Délégation des Barreaux de France

L'accroissement considérable des échanges transfrontaliers, au sein du marché intérieur, soutenu par l'expansion du commerce électronique, appelle un cadre réglementaire solide au niveau de l'Union européenne.

Le droit européen de la consommation est donc un aspect essentiel et en développement constant du droit de l'Union européenne.

Les évolutions récentes de cette matière démontrent un élargissement important de son périmètre qui viendra impacter encore plus profondément les activités des praticiens dans les Etats membres.

C'est dans ce contexte que des hauts fonctionnaires européens et des avocats spécialistes de la question viendront présenter un état des lieux de cette législation, ainsi que les évolutions attendues en la matière.

9h00 - 9h30 : Propos introductifs

Jean Jacques FORRER, Président de la Délégation des Barreaux de France

9h30 - 10h15 : L'évolution du droit européen de la consommation et sa pénétration des droits nationaux

10h00 - 10h15 : Débats

10h15 - 11h00 : La jurisprudence récente de la CJUE en matière de droit de la consommation

10h45 - 11h00 : Débats

11h00 - 11h15 : Pause

11h15 - 12h15 : Directive 2011/83 relative au droit des consommateurs

11h55 - 12h15 : Débats

12h15 - 13h45 : Déjeuner sur place

13h45 - 14h30 : Pratiques commerciales déloyales

14h30 - 15h30 : Voies de recours

14h30 - 14h50 : Recours collectifs

14h50 - 15h10 : Modes alternatifs de règlement des litiges

15h10 - 15h30 : Débats

15h30 - 15h45 : Pause

15h45 - 16h30 : Proposition de règlement relatif à un droit commun européen de la vente

16h15 - 16h30 : Débats

16h30 : Propos conclusifs

Jean Jacques FORRER, Président de la Délégation des Barreaux de France

PROGRAMME PROVISOIRE

